

Système consonantique kabyle : une exploration articulatoire et phonologique

Kabyle Consonant System: An Articulatory and Phonological Exploration

MATOUB Saida^{*1}, HAMEK Brahim², ZAIDI Ali³

¹ Laboratoire des études amazighes, Université Abderrahmane Mira-Bejaia,
(Algérie), saida.matoub@univ-bejaia.dz

² Laboratoire des études amazighes, Université Abderrahmane Mira-Bejaia,
(Algérie), Brahim.hamek@univ-bejaia.dz

³ Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA), Bejaia,
(Algérie), a.zaidi@crlca.dz

Soumis le: 21/02/2025

Accepté le: 11/05/2025

Publier le: 01/06/2025

Résumé :

Cet article se concentre sur une analyse phonologique des consonnes en kabyle, visant à décrire et à étudier les phonèmes en fonction de leur lieu et mode d'articulation. Pour réaliser cette étude, une enquête de terrain a été menée, au cours de laquelle plus de 1050 entretiens ont été enregistrés afin de valider les hypothèses avancées. Les données collectées ont ensuite été analysées, permettant une classification détaillée des phonèmes, résumée dans un tableau illustrant le système phonologique kabyle.

Les résultats montrent que ce système présente une correspondance globalement cohérente avec le système phonologique international. Certains phonèmes sont en effet communs à de nombreuses langues, tandis que d'autres sont spécifiques au dialecte ou à la région étudiée.

Mots-Clés : Lieu d'articulation, mode d'articulation, monème, phonème, système phonologique.

Abstract:

This article focuses on a phonological analysis of consonants in Kabyle, aiming to describe and examine phonemes based on their place and manner of articulation. To conduct this study, fieldwork was carried out, during which more

*Auteur correspondant : MATOUB Saida, e-mail: saida.matoub@univ-bejaia.dz

than 1050 interviews were recorded to validate the proposed hypotheses. The collected data were then analyzed, enabling a detailed classification of the phonemes, summarized in a table illustrating the Kabyle phonological system.

The results reveal that this system exhibits a generally consistent correspondence with the international phonological system. Indeed, some phonemes are common to many languages worldwide, while others are specific to the dialect or region under study

Keywords: *Place of articulation, manner of articulation, moneme, phoneme, phonological system.*

- INTRODUCTION

La phonologie, qui analyse les systèmes sonores des langues, est essentielle pour comprendre les spécificités dialectales. Le kabyle, une langue berbère parlée en Algérie, présente un système phonologique complexe, notamment pour ses consonnes. Cet article explore les phonèmes consonantiques du kabyle, en les classant selon leur lieu et mode d'articulation, à partir d'une étude réalisée auprès de plus de 1 050 locuteurs. Nous visons à combler une lacune dans la littérature existante, notamment en ce qui concerne les spécificités articulatoires et acoustiques des consonnes kabyles.

Autrefois marquées par des distinctions régionales et sociolinguistiques, les variations dialectales du kabyle tendent aujourd'hui à se rapprocher, rendant plus difficile l'identification de la provenance géographique d'un locuteur. Cette homogénéisation des accents, entre zones urbaines et rurales, souligne la nécessité d'une étude phonétique approfondie reposant sur un large corpus d'enquêtes de terrain.

Cette étude a pour objectifs de décrire et classer les phonèmes consonantiques du kabyle selon leur articulation, puis de les comparer avec le système phonologique international afin d'identifier similitudes et différences. En croisant observations de terrain, théories et comparaisons inter-linguistiques, cette recherche apporte un éclairage novateur sur les particularités phonétiques du kabyle.

Contrairement aux travaux précédents (Madjid, 1994; Chaker, 2015;Chalah, 2007;Laceb, 2000), cette étude se concentre spécifiquement sur les traits phonologiques distinctifs et les particularités articulatoires et acoustiques des consonnes kabyles.

1. Aspect méthodologique

L'étude phonologique menée repose sur une démarche en trois étapes, visant à assurer la fiabilité des données recueillies et leur pertinence linguistique.

1.1. Constitution du corpus

Dans un premier temps, un corpus ciblé a été élaboré. Il comprend 36 tableaux, chacun consacré à un phonème consonantique précis. Pour chaque phonème, 30 exemples lexicaux ont été sélectionnés, 15 noms et 15 verbes, représentant différentes positions dans le mot (initiale, médiane et finale). Ces mots ont ensuite été insérés dans des phrases usuelles, Cette approche permet d'observer les variations articulatoires en fonction du rôle syntaxique des mots et des constructions contextuelles. *Le corpus est consultable à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/view/saida-matoub/home>.*

1.2. Enquête de terrain et sélection des locuteurs

Les locuteurs ont été sélectionnés de manière aléatoire dans divers espaces publics (universités, marchés, gares routières, domiciles, associations, etc.) situés dans les principales régions de la wilaya de Béjaïa, en garantissant une représentativité géographique, sociale et culturelle. L'échantillon couvre une large tranche d'âge allant de 15 à 71 ans, avec une répartition de 43 % d'hommes et 57 % de femmes, afin de prendre en compte les différences de genre. Le statut social des participants a été diversifié, incluant des enseignants, des ménagères, des retraités, des étudiants, des agents de sécurité, entre autres. Enfin, l'étude s'étend sur un large éventail de localités de la wilaya, incluant Akbou, Seddouk, Sidi Aïch, Timezrit, Ighil Ali,

Tazmalt, BniMaouche, Akefadou, Chemini, Fenaïa, El-Kseur, Wadghir, Béjaïa-ville, Aokas, Tichy, Souk Letnine, Kherrata et Darguina, assurant ainsi une couverture géographique complète de la région.

1.3. Analyse des données

Cette étude présente une analyse statistique approfondie du système consonantique kabyle, fondée sur des données recueillies auprès de 1 050 locuteurs et totalisant 10 000 échantillons sonores. La phase finale a consisté en un traitement des enregistrements, selon les critères du lieu et du mode d'articulation, aboutissant à l'établissement d'une cartographie détaillée des consonnes kabyles et à une évaluation systématique de leur stabilité articulatoire à travers divers environnements phonétiques.

2. Le système de phonologie des consonnes kabyle

L'analyse du système phonologique des consonnes en kabyle offre une compréhension approfondie de la structure et de l'utilisation des sons dans ce dialecte, contribuant ainsi à renforcer son identité linguistique distinctive. Ce système permet également aux auditeurs de percevoir les variations de prononciation des phonèmes, lesquelles peuvent différer selon les locuteurs et leurs accents particuliers.

Dans un premier temps, nous présentons l'ensemble des phonèmes qui génèrent des sons différenciés, chacun étant associé à un symbole phonétique unique. Du dialecte kabyle¹, introduit néanmoins certaines modifications par rapport au modèle de référence. Là où Chaker regroupe sous la catégorie « dentale » l'ensemble des phonèmes articulés au niveau des dents, nous avons choisi d'opérer une distinction plus fine entre phonèmes dentaux et inter-dentaux, afin de mieux refléter la précision articulatoire observée (voir tableau n° 03).

Poursuivant notre démarche, nous avons réalisé une analyse statistique du système consonantique kabyle, ce qui nous a permis d'établir une classification précise des 51 phonèmes étudiés, en

fonction de leur mode et de leur lieu d'articulation. Les résultats révèlent une stabilité articulatoire supérieure à 90 % pour chaque son de phonème, indépendamment des variations contextuelles. Cette stabilité phonétique semble principalement influencée par trois facteurs: la position du phonème dans le mot, le type lexical auquel il appartient et l'origine géographique du locuteur.

Afin de mieux illustrer la diversité phonétique du kabyle, les phonèmes recensés dans le premier tableau sont transcrits selon trois systèmes d'écriture complémentaires: l'alphabet latin berbère, la transcription phonologique kabyle (entre parenthèses), et la transcription phonétique internationale (entre crochets).

Ce tableau recense 51 phonèmes, générant au total 84 sons différenciés, chacun étant associé à un symbole phonétique unique. Comme le souligne (Vaissière, 2006 : 9), « chaque phonème, qu'il s'agisse d'une voyelle ou d'une consonne, est représenté par un symbole spécifique dans la transcription phonétique »². Certains phonèmes, tels que [f, m, n, d, t, s, z], se retrouvent largement dans diverses langues du monde, tandis que d'autres, tels que [ɛ, q, x, č], sont propres à certains dialectes ou langues spécifiques. Certains phonèmes présentent également une dimension régionale marquée : ainsi, les consonnes emphatiques, caractéristiques des langues sémitiques, se retrouvent en kabyle sous la forme de cinq phonèmes distincts (ḍ, ṭ, ṛ, ṣ, ḏ), signalés par le diacritique [ʕ].

Par ailleurs, le kabyle se distingue par la présence de phonèmes labiovélaires (x^w, q^w, g^w, ġ^w, k^w, ɣ^w, b^w, p^w), signalés par un indice de labialisation [ʷ] apposé à la consonne vélinaire. Parmi eux, b^w et p^w résultent de la tension spécifique de la consonne w. Enfin, notons que le phonème 'e' est issu d'un emprunt à la langue arabe³.

3. Les dimensions articulatoires des consonnes kabyles

Après avoir dressé un état des lieux du système consonantique, nous abordons à présent l'étude des dimensions articulatoires qui

structurent la production des consonnes en kabyle. Cette classification repose sur deux critères fondamentaux : le lieu et le mode d'articulation, qui déterminent la nature même des sons produits.

Comme l'indique (Thomas, 1976 : 87), « les points d'articulation désignent l'endroit précis dans la cavité buccale où le son est généré, tandis que le mode d'articulation décrit la manière dont l'air est modifié ou obstrué »⁴. L'interaction entre ces deux paramètres permet ainsi de définir avec rigueur l'ensemble des consonnes du dialecte kabyle.

3.1. Lieu d'articulation

La classification des consonnes par lieu d'articulation localise la constriction dans l'appareil phonatoire, chaque lieu (bilabial, vélaire, palatal, etc.) correspondant à une configuration spécifique des organes de la parole. Dans le premier tableau, douze lieux d'articulation distincts ont été identifiés, répartis dans la cavité buccale et le système vocal. Les principaux lieux d'articulation sont présentés ci-dessous :

- **Articulations bilabiales (Les lèvres)**

Certains phonèmes sont produits par un mouvement spécifique des lèvres, qui se rapprochent ou entrent en contact direct, bloquant ainsi le flux d'air. Dans le dialecte kabyle, trois phonèmes bilabiaux sont identifiés : /b/ et /m/, /b^w/, qui sont voisés, et /β/, /β^w/, qui sont sourds. Ces phonèmes sont tous articulés par la fermeture ou le rapprochement des lèvres (voir figure n° 01).

Les lèvres peuvent également interagir avec d'autres parties de la cavité buccale, comme les dents supérieures. Les sons produits par ce type d'articulation sont qualifiés de phonèmes labiodentaux.

- **Articulations labiodentales**

Ce mode d'articulation se produit lorsqu'il y a « un contact ou un rapprochement entre la lèvre inférieure et les dents supérieures, générant ainsi des sons labiodentaux »⁵. Dans le dialecte kabyle, les phonèmes et produits selon ce mécanisme incluent /f/, une consonne

sourde, ainsi que /β-/ et /w/, qui sont des consonnes voisées (voir figure n° 02).

Par ailleurs, les dents peuvent également entrer en contact avec la langue. Cette interaction spécifique donne lieu à des phonèmes qualifiés d'interdentaux.

- **Articulations interdentaires**

Ces articulations se produisent lorsque la pointe de la langue (apex) se place entre les dents, dépassant légèrement et entrant en contact avec les dents supérieures. Dans le dialecte kabyle, trois phonèmes inter-dentaires sont identifiés : /θ/ et /ð/, qui sont sourds, et /ð^s/, qui est voisé (voir figure n° 03).

- **Articulations dentales (les dents + la langue)**

Ces articulations se produisent lorsque la pointe de la langue (apex) entre en contact avec la face interne des dents supérieures. En kabyle, on distingue quatre phonèmes dentaux : /t/ et /t^s/, qui sont sourds, ainsi que /d/ et /n/, qui sont voisés (voir figure n° 04).

- **Articulations alvéolaires**

Les articulations alvéolaires se produisent lorsque la pointe de la langue (apex) se place au niveau des alvéoles supérieures. Selon (Mounin, 2004 :22), « elles impliquent un contact entre la partie antérieure de la langue et la région alvéolaire »⁶. Dans le dialecte kabyle, les phonèmes correspondants sont les suivants : /ts/, /ts^s/, /s/, /s^s/, qui sont sourds, ainsi que /z/, /z^s/, /zs^s/, /dz/, /l/, /l^s/, /r/, /r^s/, qui sont voisés (voir figure n° 05).

- **Articulations alvéo-palatales ou post-alvéolaires**

Ces articulations se produisent lorsque la pointe de la langue (apex) se place juste derrière les alvéoles, dans la région antérieure du palais, c'est-à-dire dans la zone intermédiaire entre les alvéoles et le palais. Dans le dialecte kabyle, six phonèmes correspondants sont recensés :

/ʃ/, /ʃʰ/, /tʃ/, qui sont sourds, ainsi que /dʒ/, /ʒ/ et /ʒʰ/, qui sont voisés (voir figure n° 06).

- **Articulations palatales**

Ces articulations se produisent lorsque la pointe de la langue (apex) se relève vers le palais. Comme l'explique (Robins, 1973 : 102), « le relèvement de la pointe de la langue vers le palais »⁷ est caractéristique de ce mode d'articulation. (Laborderie, 2017:77) ajoute que « les consonnes palatales sont des consonnes articulées avec force »⁸. En kabyle, un seul phonème palatal est identifié, à savoir la semi-voyelle voisée /y/. (Voir figure n° 07).

- **Articulations post-palatales**

Dans ce mode d'articulation, la langue entre en contact avec la partie postérieure du palais. Comme le souligne (Dubois, 2012 : 374), « une consonne post-palatale est une consonne réalisée avec le dos de la langue relevé vers la partie postérieure du palais dur »⁹. Dans le dialecte kabyle, deux phonèmes sont identifiés dans cette zone : le sourd /ç/ et le voisé /j/.

- **Articulations vélaires**

Ces articulations se situent à l'arrière du palais, où la partie dorsale de la langue s'élève pour entrer en contact avec le voile du palais (ou velum). Dans le dialecte kabyle, deux phonèmes vélaires ont été identifiés : les consonnes sourdes /k/, /kʷ/ et les consonnes sonores /g/, /gʷ/. (Voir figure n° 08).

- **Articulations uvulaires**

Ces articulations se produisent lorsque « le dos de la langue entre en contact avec la partie postérieure du palais mou (ou uvule) »¹⁰ (Delbecque, 2006 : 145). Dans le dialecte kabyle, les phonèmes correspondants sont : les sourds /x/, /xʷ/, /qʷ/ et /q/, ainsi que les voisés /ʁ/ et /ʁʷ/. (Voir figure n° 09).

- **Articulations pharyngales**

Ces articulations se produisent lorsque la partie postérieure de la langue entre en contact avec le pharynx. Comme le précise (Thomas, 1976 : 44), « les consonnes pharyngalisées n'existent que dans les langues sémitiques »¹¹. En kabyle, deux phonèmes pharyngaux sont identifiés : le sourd /ħ/ et le voisé /ʕ/, caractérisés par une constriction marquée au niveau de la gorge (voir figure n° 10).

- **Articulations glottales**

Les articulations glottales se produisent au niveau de la glotte, l'espace situé entre les cordes vocales. Lorsque ces dernières se rapprochent, elles obstruent ou modulent le flux d'air, générant ainsi des sons distinctifs. Comme le souligne (Martinet, 2005 : 39), « la glotte est le premier organe capable de faire obstacle au passage de l'air »¹². Dans le dialecte kabyle, un seul phonème glottal est identifié : le son sourd /h/ (voir figure n° 11).

- **Articulation labiovélaire**

Les sons labiovélaires résultent de la combinaison de deux unités linguistiques distinctes, créant ainsi une nouvelle entité porteuse de sens. Cette articulation associe des mouvements à la fois bilabiaux et vélaires, caractérisés par un arrondissement des lèvres et leur projection vers l'avant. Dans la transcription phonétique de ces phonèmes, un symbole ^w ou ^o est ajouté sous la lettre correspondante. En dialecte kabyle, neuf phonèmes labiovélaires sont répertoriés : les sons voisés /b^w/, /g^w/, /j^w/, /ʔ^w/ et les sons sourds /β^w/, /k^w/, /ç^w/, /q^w/, /x^w/ (voir figure n° 12).

La présence du phonème /w/ peut entraîner différentes réalisations labiovélaires, variant selon les régions, et se manifestant par des formes telles que /b^w/, /p^w/, ou /g^w/ . Par exemple, le mot *yewwa* peut être prononcé *yebb^wa*, *yepp^wa*, ou *yegg^wa*. De même, *yewweḍ* peut se réaliser en *yebbeḍ*, *yeggeḍ*, ou *yeppedḍ*. Concernant le phonème /p^w/, (Laceb, 2000 : 125) a noté que « l'élément /b^w/ se

réalise en [β^w] sourd chez les femmes, représentant ainsi une variante stylistique »¹³.

3.2. Mode d'articulation

Le mode d'articulation désigne la façon dont les sons sont formés dans l'appareil phonatoire, selon la circulation de l'air et les obstacles qu'il peut rencontrer. Il existe sept modes d'articulation, que nous allons détailler ci-dessous.

• Articulations occlusives

Les consonnes occlusives se caractérisent par une interruption totale du flux d'air lors de leur articulation, créant ainsi un obstacle momentané. Elles sont également appelées "consonnes momentanées", en raison de l'absence de continuité dans leur prononciation. Il existe 13 phonèmes occlusifs : /β/, /β^w/, /t/, /t^h/, /k/, /k^w/, /q/, /q^w/, /b/, /b^w/, /d/, /g/, /g^w/. Certaines règles régissent l'articulation des phonèmes occlusifs, comme l'explique (Chaker, 2004 : 4058)¹⁴ :

- /b/ se réalise comme une occlusive après la consonne /m/.
- /T/ se prononce comme une occlusive après les consonnes /l/ et /n/.
- /D/ se réalise comme une occlusive après les consonnes /l/ et /n/.
- /K/ se prononce comme une occlusive après les consonnes /f/, /b/, /s/, /l/, /r/, /n/, /h/, /j/, /ʃ/.
- /G/ se réalise comme une occlusive après les consonnes /b/, /ʒ/, /r/, /z/, /ʃ/, /n/.

Ces règles mettent en évidence la manière dont certaines consonnes influencent l'articulation des occlusives dans différentes combinaisons phonétiques.

- **Articulations Fricatives ou spirantes**

Les consonnes fricatives se caractérisent par une production continue du son, sans fermeture complète du conduit vocal, ce qui leur vaut également l'appellation de "consonnes continues". En kabyle, certaines fricatives résultent de la modification d'occlusives, signalée par l'ajout d'un trait sous la lettre, indiquant ainsi une altération de leur mode d'articulation. Cinq principaux phonèmes illustrent ce processus:

- /B/ devient /β/,
- /T/ devient /θ/,
- /D/ devient /ð/,
- /G/ devient /ɟ/,
- /K/ devient /ç/.

En outre, d'autres phonèmes fricatifs sont présents dans le système kabyle : /f/, /s/, /sʰ/, /ʃ/, /ʃʰ/, /çʷ/, /x/, /xʷ/, /h/, /hʰ/, /ðʰ/, /z/, /zʰ/, /ʒ/, /ʒʰ/, /j/, /jʷ/, /ɣ/, /ɣʷ/ et /ʎ/, /w/.

- **Articulations Affriquées**

Les consonnes affriquées résultent de la combinaison de deux unités linguistiques ou de la fusion de deux consonnes distinctes, produisant ainsi un son nouveau doté d'une signification spécifique. En kabyle, on recense six phonèmes affriqués : /tsʰ/, /zsʰ/, /ts/, /dz/, /tʃ/, et /dʒ/, ces quatre derniers phonèmes peuvent se simplifier respectivement en /t/, /z/, /ʃ/, et /ʒ/. Comme le souligne (Nait Zerrad, 2011 : 15), « dz et tt sont attestés dans la langue, mais ils ne sont pas systématiquement notés, car ils ne sont pas connus partout et ne représentent qu'une prononciation locale »¹⁵.

Le phonème /ts/ joue un rôle multifonctionnel en berbère. Il peut incarner une lettre de la racine, comme dans les exemples suivants : ttel, tter, ttu, ntu, fettet, ttaɛbiya. Il peut également marquer

un présent continu, comme dans ttaru, ttawi, ttasem. Ce phonème apparaît souvent lors de l'assimilation des sons d et t, comme dans d tasekkurt qui devient ttasekkurt ou tsasekkurt. À l'écrit, ts est représenté par un double t, que ce soit en début, au milieu ou à la fin d'un mot, sauf lorsque le nom est au féminin, où une seule t est utilisée. (Voir figure n° 13).

- **Articulations Nasales**

Les consonnes nasales sont produites lorsque l'air expiré passe en partie par les fosses nasales, tout en étant partiellement bloqué dans la cavité buccale. Bien qu'elles puissent être perçues comme des sons continus, elles se caractérisent par l'absence de bruit de friction. En kabyle, on ne compte que deux phonèmes nasaux : /m/ et /n/, qui se prononcent de manière continue et fluide.

- **Articulations Latérales**

Les phonèmes latéraux se caractérisent par un positionnement de la langue contre les alvéoles supérieures, permettant à l'air de s'écouler sur les côtés. Bien qu'ils présentent une occlusion au centre, ils autorisent une évacuation latérale de l'air.

En kabyle, il n'existe qu'une seule consonne latérale : /l/. Celle-ci est généralement voisée, mais elle peut devenir sourde lorsqu'elle suit une consonne sourde, comme dans les exemples abellæ et aʎellæ.

- **Articulations Vibrantes**

Également appelées "consonnes roulées", les articulations vibrantes se caractérisent par un mécanisme où un organe phonatoire, comme la langue ou la luvette, effectue une série de vibrations rapides contre une autre partie de la cavité buccale. Ce mouvement répétitif produit un son distinctif, souvent perçu comme un "roulement", d'où leur appellation.

En kabyle, on distingue deux consonnes vibrantes voisées : /r/ et /ɾ/, qui sont articulées au niveau des alvéoles. Ces sons jouent un rôle important dans la phonétique de la langue.

- **L'emphase**

En dialecte kabyle, on identifie cinq phonèmes emphatiques : /tʰ/, /rʰ/, /sʰ/, /zʰ/, écrits avec un point sous la consonne simple ou dérivés de celle-ci (d, t, r, s, z). Bien que la consonne /h/ partage cette notation, elle ne peut être considérée comme emphatique, malgré son apparence similaire. D'autres consonnes sont également emphatiques sans point souscrit, mais marquées par la double écriture de la consonne "la tension", en raison de leur usage rare, comme /l/, /ʃ/, et /ʒ/. (Chaker, 1996 : 262), il a ajouté « lorsqu'une consonne emphatique apparaît dans un mot, toutes les unités phonétiques, qu'il s'agisse de consonnes ou de voyelles, sont prononcées de manière emphatique »¹⁶.

4. Analyse des résultats

Le corpus étudié contient 51 phonèmes, produisant 84 sons distincts, répartis selon douze lieux et six modes d'articulation, comme l'illustrent les tableaux ci-dessous : (voir tableaux n° 01 et 02).

Tableau n° 01 : Répartition des sons par lieu d'articulation

<i>Lieu d'articulation</i>	<i>Nombre de phonèmes</i>	<i>Nombre de sons</i>	<i>Taux des répartitions des sons</i>
<i>Bilabiale</i>	5	7	8,33%
<i>Labiodentale</i>	3	5	5,95%
<i>Interdentale</i>	3	3	3,57%
<i>Dentale</i>	4	8	9,52%
<i>Alvéolaire</i>	10	20	23,81%
<i>Alvéopalatale</i>	6	11	13,10%
<i>Palatale</i>	1	2	2,38%
<i>Vélaire</i>	4	8	9,52%
<i>Uvulaire</i>	6	10	11,90%
<i>Pharyngale</i>	2	4	4,76%
<i>Glottale</i>	1	2	2,38%
<i>Post-palatale</i>	2	4	4,76%
Total	51	84	100%

Tableau n° 02 : Répartition des sons par mode d'articulation

<i>Mode d'articulation</i>	<i>Nombre de phonèmes</i>	<i>Nombre de sons</i>	<i>Taux des répartitions des sons</i>
<i>Occlusives</i>	13	23	27,38%
<i>Fricatives</i>	26	41	48,81%
<i>Affriquées</i>	6	9	10,71%
<i>Nasales</i>	2	4	4,76%
<i>Latérales</i>	2	3	3,57%
<i>Vibrantes</i>	2	4	4,76%
Total	51	84	100%

Ces répartitions montrent une forte densité articulatoire autour des zones alvéolaire et alvéopalatale, qui concentrent à elles seules près de 37% du total des sons observés (respectivement 20 et 11 sons). Cela indique que, dans le kabyle, les zones centrales de la cavité buccale jouent un rôle essentiel dans la production des consonnes. Par ailleurs, les lieux tels que les bilabiales, dentales, vélaires et uvulaires présentent également une activité articulatoire notable, montrant une diversité phonétique dans les articulations postérieures et antérieures.

Les interdentes, palatales, pharyngales, glottales et post-palatales, bien que moins représentées en termes de nombre de phonèmes, contribuent à enrichir la variété phonologique par des sons spécifiques, souvent associés à des phénomènes régionaux ou à des emprunts linguistiques.

Ce qui concerne le mode d'articulation la catégorie des fricatives domine clairement le système, représentant près de 49 % des sons produits (41/84), ce qui souligne l'importance des flux d'air continus dans la phonologie kabyle. Les occlusives forment la deuxième catégorie en termes d'importance, illustrant le rôle structurant des articulations par blocage temporaire de l'air.

Les affriquées, les nasales, les latérales et les vibrantes, bien que moins nombreuses, enrichissent considérablement la diversité phonétique du kabyle en apportant des nuances supplémentaires d'articulation.

5. Discussion

La phonétique articulatoire étudie les mouvements et positions des organes de la parole, décrivant les mécanismes physiologiques de production des sons (Auchlin, 2014 : 48)¹⁷. Cette approche révèle des divergences entre la classification du kabyle et celle de l'API, notamment dans la dénomination des lieux et modes d'articulation, le classement des phonèmes et l'écriture des symboles. Par exemple, les sons palatovélaires peuvent être appelés alvéolopalataux ou postalvéolaires, ces termes étant valables selon les perspectives linguistiques.

Dans certains tableaux phonétiques, les articulations latérales, vibrantes et nasales ne sont pas classées selon le critère de voisement (sonore ou sourd). Cependant, selon notre corpus et les travaux de chercheurs tels que (Mounin, 2004 : 227-200), (Dubois, 2012 : 319) et Thomas (1976 : 32), ces articulations sont généralement considérées comme voisées.

5.1. Classification des phonèmes : exemples de lieux d'articulation proches.

- **Articulations bilabiales** : (Dubois, 2012 : 135)¹⁸ distingue six phonèmes bilabiaux : /b/, /m/, /β/ (contact direct des lèvres), /β·/, /f/, et /w/ (rapprochement des lèvres). Nous avons classé /β·/ et /f/ comme labiodentaux (contact lèvre-dents) et /w/ comme labiovélaire (arrondissement des lèvres).
- **Articulations dentales** : (Dubois, 2012 : 31)¹⁹ souligne la complexité de la distinction entre dentaux et alvéolaires. Nous avons classé /θ/, /ð/, /ð̣/ comme interdentaires ; /t/, /d/, /ṭ/, /n/ comme dentaux ; et /ts/, /tṣ/, /dz/, /s/, /z/, /zṣ/, /l/, /r/ comme alvéolaires.
- **Articulations pharyngales et laryngales** : Les phonèmes /h/ et /ħ/, produits au niveau du pharynx et du larynx, présentent une proximité anatomique et fonctionnelle, suggérant que ces lieux

d'articulation pourraient être identiques, justifiant souvent leur regroupement.

5.2. Variations dans la classification

Les variations dans la classification des phonèmes sont influencées par divers facteurs, tels que le contexte d'utilisation, la prononciation des locuteurs, la situation de communication et l'état émotionnel. Par conséquent, la valeur distinctive des phonèmes peut varier en fonction de leur articulation. En résumé, la classification des phonèmes en phonétique articulatoire est sujette à des variations et des interprétations, reflétant la complexité et la diversité des mécanismes de production des sons dans le langage humain.

Les données recueillies offrent un regard renouvelé sur l'organisation phonologique du kabyle, incitant à reconsidérer les notions de norme et de variation. Cette hétérogénéité phonétique, loin d'être un facteur de désordre, constitue un atout scientifique majeur, justifiant une exploration systématique et une mise en valeur. Elle ouvre par ailleurs des perspectives pertinentes pour des études comparatives au sein des parlers berbères (kabyle, chleuh, tarifit, etc.).

Au-delà de ce cas particulier, notre étude souligne l'urgence de développer des méthodologies phonétiques adaptées aux langues minoritaires. Le kabyle, à l'image des autres langues afroasiatiques, se caractérise par des traits articulatoires spécifiques (emphatisation, pharyngalisation, labiovélarisation) qui remettent en cause les cadres théoriques élaborés à partir des langues indo-européennes dominantes. Ces particularités appellent à une révision des modèles phonétiques standards pour mieux rendre compte de la diversité linguistique mondiale.

Conclusion

Cette étude phonétique du kabyle propose une classification rigoureuse des phonèmes en s'appuyant sur les conventions de l'Alphabet Phonétique International. Cette classification repose sur

l'élaboration d'un tableau phonétique fondé à la fois sur des travaux antérieurs et sur des enquêtes de terrain menées dans diverses régions, reflétant la réalité linguistique actuelle.

L'analyse met en évidence un système phonologique à la fois conforme aux standards internationaux et marqué par des spécificités propres. Le kabyle se distingue en effet par l'existence de phonèmes uniques et une variation dialectale notable, influencée par des facteurs géographiques, sociaux et culturels. Si certains phonèmes sont partagés avec d'autres langues, d'autres, comme /ç^w/, /k/, /ɣ^w/, /b^w/ ou /β^w/, sont typiques du kabyle ou de certaines régions, illustrant ainsi la richesse de sa palette phonétique.

Sur le plan articulatoire, le système consonantique se caractérise par une forte densité au niveau des zones alvéolaires et alvéopalatales (37 % des sons), ainsi qu'une nette prédominance des fricatives (49 %), témoignant de l'importance des flux d'air continus. Les occlusives, représentant la deuxième catégorie la plus fréquente, soulignent la fonction structurante des blocages articulatoires. Bien que moins nombreuses, les affriquées, nasales, latérales et vibrantes participent également à la diversité phonétique du kabyle. En outre, l'équilibre entre sons continus et interrompus, conjugué à une grande variation entre phonèmes et réalisations (84 sons pour 51 phonèmes), révèle la complexité d'un système influencé par des phénomènes tels que la labialisation, la pharyngalisation et diverses formes d'assimilation.

Au-delà de sa portée descriptive, cette étude ouvre des perspectives concrètes tant dans le domaine de l'enseignement que dans celui des technologies linguistiques. Sur le plan pédagogique, les résultats permettent de concevoir des outils didactiques plus adaptés : manuels spécialisés, exercices ciblés et supports visuels contextualisés, utiles notamment pour les apprenants non natifs et les membres de la diaspora.

Figure n°05 : articulation

alvéolaire : /ts/, /ts^s/, /s/,
/s^s/, /z/, /z^s/, /zs^s/, /dz/,
/l/, /l^s/, /r/, /r^s/.



Figure n°06 : articulation

alvéo-palatales: /j/, [j^s], /tj/,
/dʒ/ et /ʒ/, /ʒ^s/.



Figure n°07 : articulation

palatale : /y/.



Figure n°08 : l'articulaire

vélarisation: /k/, /g/, /k^w/, /g^w/.



Figure n°09 : articulation

uvulaire : /x/, /x^w/, /q/, /q^w/, /ʁ/, /ʁ^w/.



Figure n°10 : articulation

pharyngale : /ħ/, /ʕ/.



Figure n°11 : l'articulation

glottale: /h/

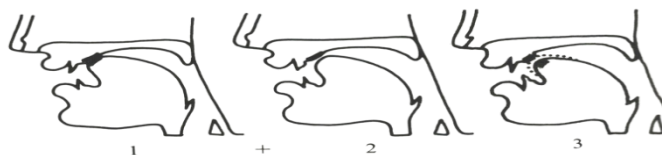


Figure n°12 : articulation

labiovélaire : /b^w/, /g^w/, /j^w/,
/ʁ^w/, /β^w/, /k^w/, /ç^w/, /q^w/, /x^w/.



Figure n°13 : articulation affriquée : /ts^s/, /zs^s/, /ts/, /dz/, /tʃ/, et /dʒ/.



- Notes de fin :

- ¹ Salem Chaker, (1991), « Manuel de linguistique berbère 1 », p 80.
- ² Jacqueline Vaissière, (2006), « La phonétique », p 09.
- ³ Marcel Cohen, (1969), « Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique », p77.
- ⁴ Jacqueline Marie-Claude Thomas, & al, (1976), « Initiation à la phonétique : phonétique articulatoire et phonétique distinctive », p 87.
- ⁵ Ferdinand de Saussure, (2016), « Cours de linguistique générale », p 123.
- ⁶ Georges Mounin, (2004), « Dictionnaire de la linguistique », p 22.
- ⁷ Robert Henry Robins, (1973), « Linguistique générale : une introduction », p 102
- ⁸ Noëlle Laborderie, (2017), « Précis de phonétique historique (2e éd.) », p 77.
- ⁹ Jean Dubois & al, (2012), « Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage », p 374.
- ¹⁰ Nicole Delbecque, (2000), « Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage », P 145.
- ¹¹ Jacqueline Marie-Claude Thomas, & al, (1976), « Initiation à la phonétique : phonétique articulatoire et phonétique distinctive », p 44.
- ¹² André Martinet, (2005), « Éléments de linguistique générale (4e éd.) », p 39.
- ¹³ Mohand-Oulhadj Laced, (2000), « Présentation du système phonologique kabyle ». P 125.
- ¹⁴ Salem Chaker, (2004), « Kabylie : La langue », p 4058.
- ¹⁵ Kamel Nait-Zerrad, (2011), « Mémento grammatical et orthographique de berbère, kabyle-chleuh-rifain », p15.
- ¹⁶ Salem Chaker, (1996), « Emphase », p 262.
- ¹⁷ Antoine Auchlin & Jacques Moeschler, (2014), « Introduction à la linguistique contemporaine (3e éd.) », p 48.
- ¹⁸ Jean Dubois & al, (2012), « Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage », p 135.
- ¹⁹ Ibid, p 31.

Références bibliographiques :

- Auchlin, A., & Moeschler, J. (2014). Introduction à la linguistique contemporaine (3e éd.). Armand Colin.
- Chaker, S. (1991). Manuel de linguistique berbère 1. ENAG.
- Chaker, S. (1996). Emphase. Encyclopédie berbère (Vol. 17, pp. 2617-2621). Peters.
- Chaker, S. (2004). Kabylie : La langue. Encyclopédie berbère (Vol. 26, pp. 4055-4066). Peters.
- Cohen, M. (1969). Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du Chamito-Sémitique. Librairie Honoré Champion.
- Delbecque, N. (2000). Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage. Duculot.

- Dubois, J., & al. (2012). Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Larousse.
- Laborderie, N. (2017). Précis de phonétique historique (2e éd.). Armand Colin.
- Laced, M.-O. (2000). Présentation du système phonologique kabyle. Études et Documents Berbères (N°18, pp. 111-138). Éditions La Boîte à Documents.
- Martinet, A. (2005). Éléments de linguistique générale (4e éd.). Armand Colin.
- Mounin, G. (2004). Dictionnaire de la linguistique. Presses universitaires de France.
- Nait-Zerrad, K. (2011). Mémento grammatical et orthographique de berbère, kabyle-chleuh-rifain. L'Harmattan.
- Robins, R. H. (1973). Linguistique générale : une introduction. Armand Colin.
- Saussure, F. de. (2016). Cours de linguistique générale. Payot.
- Thomas, J.-M.-C., & al. (1976). Initiation à la phonétique, phonétique articulatoire et phonétique distinctive. SELAF.
- Vaissière, J. (2006). La phonétique. Presses universitaires de France.